

**Déclaration de Sint Maarten
Sécurité en milieu scolaire dans la région des Caraïbes**

Troisième réunion des Ministres de l'éducation, des hauts fonctionnaires du secteur de l'éducation et des représentants des agences régionales et nationales de gestion des risques de catastrophe, sur la mise en œuvre de l'Initiative pour une école sécuritaire dans les Caraïbes (CSSI).

30 juin 2022

Nous, Ministres de l'éducation, Hauts fonctionnaires du secteur de l'éducation et parties prenantes intéressées par la sécurité en milieu scolaire dans la région des Caraïbes, ayant participé au Forum sur une école sécuritaire dans les Caraïbes, qui s'est tenu du 28 au 30 juin 2022, avons examiné les enjeux cruciaux ayant un impact sur la gestion des risques de catastrophe et leur pertinence pour le secteur de l'éducation dans la région des Caraïbes. Nous exprimons notre solidarité avec tous les peuples et pays touchés par la pandémie de COVID-19, et présentons nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes de la pandémie ainsi qu'à ceux dont la vie et l'accès à l'éducation ont été affectés par celle-ci, en particulier dans les Caraïbes.

Reconnaissons que l'Initiative pour une école sécuritaire dans les Caraïbes (CSSI), lancée à Antigua-et-Barbuda en 2017, constitue un cadre adéquat pour le renforcement de la sécurité des écoles dans les Caraïbes en s'appuyant sur la Feuille de route régionale et la Déclaration d'Antigua-et-Barbuda sur la sécurité dans les écoles.

Réaffirmons le droit à une éducation inclusive et de qualité pour tous.

Reconnaissons que de par sa situation géographique et ses possibilités singulières de développement, notre région des Caraïbes est vulnérable et est exposée à des risques naturels, biologiques, anthropiques ou socio-naturels porteurs de catastrophes potentielles.

Reconnaissons en outre les menaces que le changement et la variabilité climatiques, la détérioration de la biodiversité et la fragilisation de l'état des océans font peser sur les pays des Caraïbes, et qui augmenteront probablement en intensité et en fréquence avec un impact dévastateur sur les personnes, la couverture environnementale, l'environnement bâti et le système éducatif en particulier.

Soulignant que la pandémie de COVID-19, en tant que manifestation de la nature systémique du risque auquel les sociétés mondiales sont toutes confrontées, nous exhortons à nous attaquer aux risques de catastrophe et à renforcer la résilience, améliorer la capacité des communautés à maintenir et à restaurer les services vitaux de manière plus rapide, à mieux reconstruire, ainsi qu'à accroître les connaissances vis-à-vis des risques dans tous les secteurs, y compris l'éducation à de multiples niveaux et dans différents secteurs, allant des programmes scolaires, à la formation du

personnel enseignant et jusqu'aux ministères en charge de l'éducation, via les bureaux, départements nationaux et locaux chargés des catastrophes.

Notons avec préoccupation que le coût humain et financier des catastrophes augmente rapidement, piégeant les pays dans un cycle continu d'interventions d'urgence, réduisant la capacité des gouvernements à faciliter la croissance et le développement, et affectant le droit et l'accès à l'éducation pour tous.

Reconnaissons également l'impact que les récents risques biologiques, géologiques, météorologiques et hydrologiques ont eu dans les Caraïbes, notamment la pandémie de COVID-19, l'éruption volcanique à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le tremblement de terre de magnitude 7,2 en Haïti et les ouragans Irma (2017), Maria (2017), Dorian (2019) et Elsa (2021). En outre, les défis spécifiques auxquels sont confrontés les petits États insulaires en développement, ajoutés aux risques sociaux tels que les migrations et les déplacements forcés, nécessitent une intégration concertée dans les plans de redressement multisectoriels et dans la planification du développement du secteur de l'éducation.

Réaffirmons les recommandations du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, de l'Initiative mondiale pour une école sécuritaire, de la Stratégie et du Cadre de programmation de la gestion globale des catastrophes (MCD) des Caraïbes 2014-2024, de la Voie à suivre de Samoa (2014), des Objectifs de développement durable (2015-2030), de l'Accord de Paris sur le climat (2015), et du Cadre mondial pour la biodiversité pour l'après 2020 qui sera adopté lors de la COP 15 en 2022, et ceux d'autres déclarations pertinentes.

Faisons nôtres le Cadre global de sécurité dans les écoles et le Programme-modèle des Caraïbes pour une école sécuritaire en tant qu'approches reconnues au niveau international pour réduire le risque de divers dangers dans le secteur de l'éducation.

Notons en outre les progrès réalisés par les pays des Caraïbes pour intégrer la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans l'éducation à tous les niveaux, ainsi que dans l'élaboration de politiques nationales de sécurité en milieu scolaire, de procédures opérationnelles permanentes et de plans de secours et d'intervention d'urgence dans les écoles. Ces progrès mettent en évidence le développement de compétences et de matériels pédagogiques appropriés, ainsi que l'identification de buts et d'objectifs spécifiques pour réduire les risques de catastrophe en milieu scolaire.

Soulignons l'importance d'adopter des approches harmonisées qui renforcent la réduction des risques de catastrophe dans le secteur de l'éducation en utilisant des méthodologies et des outils cohérents et adaptés aux réalités des pays des Caraïbes.

Reconnaissons la nécessité d'améliorer la gouvernance des risques par un engagement véritablement multisectoriel associant toutes les parties prenantes aux niveaux régional, national, local, communautaire et scolaire.

Réitérons la nécessité de mettre en œuvre des politiques qui garantissent que les infrastructures et les installations éducatives, nouvelles et existantes, sont :

- i. entièrement accessibles à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite ;
- ii. construites de façon résiliente et durable, y compris l'évaluation et la modernisation des infrastructures actuelles, et la promotion de solutions fondées sur la vocation d'établissements d'enseignement résilients aux catastrophes et au climat ;
- iii. construites, modernisées et entretenues conformément aux directives, normes et règlements de construction nationaux, régionaux et internationaux en matière de gestion des risques, afin de garantir une approche multirisque ;
- iv. soutenues par l'action et la coopération multisectorielles en vue d'assurer la continuité des services, la connectivité, l'eau et l'assainissement, et l'accès à l'énergie, entre autres, dans tous les établissements scolaires existants et nouveaux ; et donc de garantir la sécurité en milieu scolaire ;
- v. dotées de stratégies d'amélioration de la sécurité dans les écoles.

Reconnaissons que le Forum des jeunes fait partie intégrante de la CSSI. Nous reconnaissons également le rôle important des jeunes en tant qu'agents du changement et la contribution des générations futures à relever les défis actuels, notamment la réduction des risques de catastrophe, l'action climatique et la promotion de la résilience.

Réaffirmons la nécessité d'assurer un suivi adéquat pour mesurer les progrès de la mise en œuvre des points identifiés sur la feuille de route sur la sécurité en milieu scolaire, y compris le rôle du sous-comité de l'éducation du MDP ;

Constatant que les catastrophes sont devenues une cause majeure de déplacement, nécessitant une action concertée au niveau des écoles pour faire face aux risques et aux impacts des déplacements dus aux catastrophes, y compris les pressions supplémentaires sur les pays et les communautés d'accueil.

Sur la base de ce qui précède, nous, Ministres de l'éducation des Caraïbes et Hauts fonctionnaires du secteur de l'éducation, nous engageons à :

1. contribuer à l'initiative multipartite "Ecoles sécuritaires dans les Caraïbes" en faveur des établissements publics et privés à tous les niveaux ;
2. renforcer la résilience du secteur de l'éducation en collaboration avec d'autres secteurs ;
3. identifier des ressources financières et autres auprès de la communauté nationale, régionale et internationale, des secteurs public et privé, pour le renforcement des efforts de réduction des risques de catastrophe dans le secteur de l'éducation ;
4. coordonner avec les organismes nationaux et régionaux de gestion des catastrophes afin d'intégrer les principes de la gestion globale des catastrophes (GCD) dans les politiques et les plans

d'éducation et de garantir leur alignement sur les stratégies nationales et régionales existantes de réduction des risques de catastrophe, de résilience au changement climatique et à la biodiversité ;

5. renforcer les mécanismes de coordination et de coopération entre les parties prenantes aux niveaux communautaire, national, régional et international ;
6. renforcer la collaboration entre les ministères de l'éducation des Caraïbes et les ministères compétents d'autres secteurs, notamment les agences nationales de gestion des risques de catastrophe, les ministères sectoriels, les opérateurs du secteur privé, les organisations non gouvernementales, et d'autres entités régionales et internationales ;
7. faire participer les jeunes à l'initiative "Ecoles sécuritaires dans les Caraïbes" ;
8. impliquer les points focaux dans la sécurité des écoles dans l'initiative "Ecoles sécuritaires dans les Caraïbes".
9. définir et mettre en place un cadre permettant de suivre et de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions identifiées dans la Feuille de route sur la sécurité dans les écoles, qui sera autorisé par les ministres de l'éducation.

Nous exprimons notre gratitude au Gouvernement de Sint Maarten, notamment à son Ministère de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et des sports, ainsi qu'à l'unité de coordination de l'Agence de gestion urgente des catastrophes des caraïbes (CDEMA), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), la Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes (ECHO), pour avoir organisé ce Forum. Nous les encourageons à tout mettre en œuvre pour diffuser et soutenir cette Déclaration et la Feuille de route régionale sur la sécurité scolaire dans la région des Caraïbes.

Nous approuvons cette Déclaration et cette Feuille de route sur la sécurité scolaire, en nous engageant à en respecter les termes.

À Sint Maarten, le 30 juin 2022.

Approuvé et signé par :

S. Exc. Dee-Ann Kentish-Rogers

Ministre

Ministère de l'éducation et du développement social

Anguilla

S. Exc. Daryll Matthew

Ministre

Ministère de l'éducation, des sports et es industries créatives

Antigua Barbuda

S. Exc. Glenys Hanna Martin

Ministre

Ministère de l'éducation

Bahamas

S. Exc. Sharie B. de Castro

Ministre

Ministère de l'éducation, la culture, de la jeunesse et des sports

Iles Vierges britanniques

S. Exc. Dania Lopez Gulbone

Ministre

Ministère de l'éducation et de la recherche

Cuba

S. Exc. Sithree van Heydoorn

Ministre

Ministère de l'éducation, la science, la culture et des sports

Curaçao

S. Exc. Octavia Alfred

Ministre

Ministère de l'éducation, de la planification des ressources humaines, de la formation professionnelle et de l'excellence nationale

La Dominique

S. Exc. Roberto Fulcar

Ministre

Ministère de l'éducation

République Dominicaine

Ministre

Ministère de l'éducation, du développement des ressources humaines et des affaires religieuses

Grenade

S. Exc. Priya Manickchand

Ministre

Ministère de l'éducation

Guyana

S. Exc. Nesmy Manigat

Ministre

Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Haiti

S. Exc. Fayval Williams

Ministre

Ministère de l'éducation et de la jeunesse

Jamaïque

S. Exc. Charles T. Kirnon

Ministre

Ministère de l'éducation, de la sante, des services communautaires, des sports de la jeu, nesse
et des affaires ecclésiastiques

Montserrat

S. Exc. Jonel Powell

Ministre

Ministère de l'éducation, de la jeunesse, des sports et de la culture

Saint-Christophe-et-Niévès

S. Exc. Dr. Pauline Antoine-Prospere

Ministre

Ministère de l'éducation, de l'innovation, des relations entre les genres et du développement
durable

Sainte-Lucie

S. Exc. Curtis King

Ministre

Ministère de l'éducation et de la réconciliation nationale

Saint-Vincent et les Grenadines

S. Exc. Nyan Gadsby-Dolly

Ministre

Ministère de l'éducation

Trinidad et Tobago

S. Exc. Josephine Connolly

Ministre

Ministère de l'éducation, de la jeunesse, des sports et des services bibliothécaires

Îles Turks et Caïques

Supported by:

Elizabeth Riley

Directrice exécutive de l'Agence de gestion urgente des catastrophes des caraïbes (CDEMA)

Dr. Didacus Jules

Directeur général de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECS)

Raul Salazar

Chef du Bureau régional Amériques et Caraïbes du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR)

Ruth Custode

Spécialiste éducation régionale

Bureau régional Amérique latine et Caraïbes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Jean-Paul Ngome Abiaga

Coordinateur de Programme sciences et océans du Bureau de l'UNESCO pour les Caraïbes
et Chef p.i. du Secrétariat de IOCARIBE

Isaac Solomon

Vice-Président des opérations

Banque Caraïbienne de développement (CDB)

CAF (à confirmer)

Lucille Angles

Coordinatrice de GADRRRES